

Public et prérequis

- ➔ Personnel non-électricien réalisant des travaux non électriques dans un environnement électrique (nettoyage, peinture, maintenance, travaux de chantier, etc.).
- ➔ Avoir une connaissance des règles élémentaires de l'électricité.
- ➔ Se munir des équipements de protection individuelle (tenue de travail, écran facial, gants isolants, chaussures de sécurité...).
- ➔ PSH* : chaque demande sera étudiée individuellement pour notre référent handicap. Contactez-nous : info@coformation.fr

Durée et nombre de participants

- 🕒 Durée : 1 jour soit 7 heures
- 👥 Nombre de participants : 2 minimum & 8 maximum

Maintien des connaissances

- 🔄 Il est recommandé d'effectuer le maintien et l'actualisation des compétences tous les 2 ans.

Modalités de la formation

- 🏢 Présentiel, dans vos locaux ou en salle dédiée
- 👤 Formation encadrée par un formateur CoFormation spécialisé

Documents administratifs remis

- 📄 À l'issue de la formation, chaque apprenant reçoit :
 - Feuilles d'emargement renseignées par demi-journée
 - Contrôle des connaissances et du savoir-faire
 - Évaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

Supports individuels pour les apprenants

- 📖 Livret stagiaire
- 📖 Aide-mémoire H0/B0
- 📖 Attestation de présence et de formation

*PSH : Personne en situation de handicap

HABILITATION ÉLECTRIQUE H0/B0

Formation du personnel non-électricien exposé au risque électrique



Objectifs généraux

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- ➔ Identifier les dangers du risque électrique
- ➔ Repérer les zones à risque et respecter les distances de sécurité
- ➔ Appliquer les prescriptions de sécurité adaptées aux opérations d'ordre non électrique
- ➔ Adopter la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie
- ➔ Contribuer à la prévention du risque électrique dans son environnement de travail



Les plus de la formation

Des intervenants qualifiés, aux compétences techniques et pédagogiques actualisées
Des moyens matériels performants et innovants
Une formation active et interactive avec des cas pratiques
Adaptée à vos besoins et à votre secteur d'activité



Compétences et/ou habilitations spécifiques requises pour l'animation :

Technicien de formation spécialiste en habilitation électrique.

Mode d'évaluation des acquis

Évaluation théorique écrite (QCM)
Contrôle pratique en fin de stage

Moyens :

Travaux pratiques sur armoires électriques et équipements divers en centre de formation ou sur installations entreprise.
Personnel expérimenté pour la formation.

Validation

À l'issue du stage, délivrance d'un avis permettant à l'entreprise de délivrer le titre d'habilitation concerné.

Ressources pédagogiques pour les stagiaires :

Supports de cours
Matériel de démonstration et de pratique

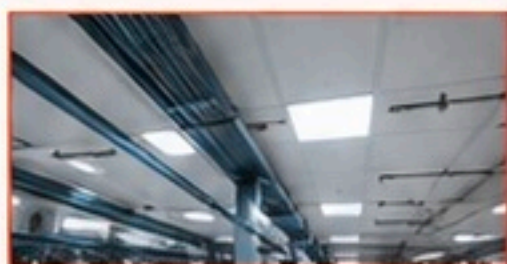
Ressources pédagogiques pour le formateur :

Guide du formateur
Matériel pédagogique (vidéoprojecteur, EPI de démonstration)
Supports de présentation (diaporamas, vidéos)

EXEMPLES DE SITUATIONS ABORDÉES (ADAPTÉES À VOTRE ENVIRONNEMENT)



Interventions de remplacement



Travaux dans un environnement électrique



Manceuvres et réarmements de protection



Maintenance non électrique



Chantier et zones à risque



Une solution pour votre entreprise

- ✓ Sensibilise efficacement vos équipes
- ✓ Réduit les risques d'accidents
- ✓ Assure la conformité réglementaire
- ✓ S'intègre dans votre démarche de prévention



Une formation concrète et opérationnelle

- ✓ Des apports théoriques clairs et illustrés
- ✓ Des mises en situation pratiques
- ✓ Une pédagogie adaptée aux non-électriciens
- ✓ Des scénarios issus de situations réelles



Une démarche responsable

- ✓ Prévention des risques professionnels
- ✓ Bien-être et sécurité des salariés
- ✓ Amélioration des conditions de travail
- ✓ Performance et engagement de vos équipes